



Municipalité  
de  
Sainte-Jeanne-d'Arc

### COPIE D'UN AVIS DE MOTION

Le lundi 18 décembre 2023 s'est tenu au bureau municipal de Sainte-Jeanne-d'Arc, la séance régulière du conseil sous la présidence de madame Denise Lamontagne, mairesse.

Étaient présents, madame Anny-Pier Routhier, monsieur Gaétan Gauthier, monsieur Pierre Boudreault, monsieur Michel Chiasson, monsieur Rogatien Boulianne et monsieur Berthold Allard.

Était également présent monsieur Sébastien Desrosiers, directeur général.

#### **23.12.161 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 252-2023 – ÉTABLISSANT LE TAUX DE TAXATION, LES TARIFS DE COMPENSATION ET LES TARIFS D'AUTRES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2024**

M. Pierre Boudreault dépose le projet de règlement portant le numéro 252-2023 établissant le taux de taxation, les tarifs de compensation et les tarifs d'autres services municipaux pour l'année financière 2024. Et donne AVIS DE MOTION que ledit règlement soit présenté à une prochaine séance.

COPIE CONFORME

Donnée à Sainte-Jeanne-d'Arc, ce 21 décembre 2022.

Sébastien Desrosiers, directeur général